

**CONSEIL NATIONAL  
DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL  
DU PATRIMOINE CULTUREL**

**Procès-verbal  
de la séance du 16 décembre 2009**



### **Etaient présents :**

sous la présidence de Mme Isabelle Balsamo, conservatrice générale du patrimoine, chargée de la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, représentant M. Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication,

- membres de droit :
  - Mme Isabelle Lemercier, direction générale de la recherche et de l'innovation, représentant la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
  - Mme Elisabeth Basset, représentant le ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer ;
  - M. Christian Trézin, représentant le chef de l'inspection générale de l'architecture et du patrimoine ;
  - M. Dany Sandron, directeur de l'UMR André-Chastel.
  
- personnalités qualifiées :
  - Mme Françoise Lapeyre-Uzu, conservatrice générale du patrimoine, chef du service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Rhône-Alpes ;
  - M. Yannis Suire, conservateur du patrimoine, service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Poitou-Charentes ;
  - Mme Elizabeth Pastwa, conservateur en chef du patrimoine, chef du service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Franche Comté ;
  - M. Jean-Baptiste Minnaert, professeur des universités ;
  - M. Michel Kaplan, professeur des universités.

### **Etaient excusés :**

M. Michel Clément, directeur de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture et de la communication ;

- représentants des collectivités territoriales :
  - Mme Françoise Cartron, vice-présidente du conseil régional d'Aquitaine ;
  - Mme Charlotte Brun, conseillère régionale d'Île-de-France, suppléante de Mme Françoise Cartron ;
  - Mme Bernadette Laclais, vice-présidente du conseil régional de Rhône-Alpes ;
  - Mme Saliha Ayadi, conseillère régionale de Champagne-Ardenne ;
  - Mme Colombe Brossel, adjointe au maire de Paris ;
  - M. Jean-Paul Burneleau, conseiller régional des Pays-de-la-Loire, suppléant de Mme Saliha Ayadi ;
  - M. Albéric de Montgolfier, président du conseil général d'Eure-et-Loir ;
  - M. Yves Ackermann, président du conseil général du Territoire-de-Belfort, suppléant de M. Albéric de Montgolfier ;
  - M. Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau, suppléant de Mme Colombe Brossel.

### **Assistaient également à cette réunion :**

- M. Philippe Vergain, chef par interim de la mission inventaire général du patrimoine culturel de la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information ;
- M. Pascal Liévaux, chef du département de la recherche, des méthodes et de l'expertise à la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information ;
- M. Bruno Malinverno, inspection générale de l'architecture et du patrimoine ;
- M. Georges Coste, mission inventaire général du patrimoine culturel de la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information.

**Mme Isabelle Balsamo, sous-directrice de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire général et du système d'information, représentant le ministre de la culture et de la communication, ouvre la séance à 15h.**

Le quorum étant atteint, il est procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

#### **1 – Rapport annuel 2008 du conseil national.**

Présentation. M. Jean-Baptiste Minnaert, au nom de la section scientifique du conseil, présente les principaux traits de l'activité et de la situation des services chargés de l'inventaire général dans les Régions et la Collectivité territoriale de Corse tels qu'ils apparaissent deux ans après le transfert des services. Confortement des équipes, renouvellement progressif des programmes d'opération en lien avec les politiques régionales, ouverture vers d'autres métiers du patrimoine et ambitieux projets de valorisation résument les orientations les mieux partagées par les services qui conservent, par ailleurs, une grande part de singularité.

Les échanges qui ont suivi cette présentation ont pris acte de l'intérêt manifesté par les collectivités régionales pour l'inventaire et du processus d'appropriation de cette mission selon des rythmes différenciés.

Soumise à l'approbation du conseil national, cette présentation figurera en introduction de son rapport annuel 2008.

Examen des avis du conseil national sur les rapports annuels 2007 des services régionaux chargés de l'inventaire. Chaque avis est introduit par la présidente de séance et fait l'objet de commentaires circonstanciés de la part des participants.

En préambule, le conseil constate et déplore le fait qu'il n'a pu, pour la deuxième année consécutive, formuler d'avis sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de trois Régions (Bretagne, Guadeloupe, Lorraine) qui n'ont pas transmis de rapport annuel. Par ailleurs, il signale qu'il conviendrait que les projets d'avis préparés par la section scientifique parviennent aux membres du conseil plusieurs jours avant la séance.

Parmi les questions qui ont plus particulièrement animé les débats généraux, on relèvera, en premier lieu, celle de l'adéquation entre les formations universitaires – et plus particulièrement les nouvelles filières « professionnalisantes » - et l'offre d'emploi faite à ces jeunes diplômés, celle de l'appariement entre les postes ouverts au concours de conservateur du patrimoine dans la filière Inventaire général et les postes créés pour les accueillir à la fin de leur formation. Plusieurs exemples de rapprochement des Universités et des services de l'inventaire sont très encourageants (notamment l'attribution de bourses doctorales régionales pour des travaux portant sur des études d'inventaire), mais le débouché professionnel ouvert aux jeunes doctorants est encore trop restreint.

Ensuite, la vitalité des partenariats (certaines Régions font du partenariat la condition préalable au lancement d'une opération) et leur diversité ont été soulignées, en constatant toutefois la faiblesse de certains d'entre eux qui impliquent pourtant des services ou institutions engagés dans des démarches d'inventaire touchant des domaines voisins (DIREN, CNAM).

Il a été également relevé que quelques opérations, souvent conduites dans des champs d'investigation nouveaux (lycées, réseaux, etc.), ont suscité des études préalables ou de « faisabilité », des études « tests » ou des diagnostics, qui complètent d'une étape supplémentaire en amont le déroulement d'une opération d'inventaire et font entrer un peu plus encore l'inventaire général dans une démarche opérationnelle.

Dans le même temps, des travaux de recherche de longue haleine sont poursuivis ; le Recensement des vitraux anciens de la France (partie prenante du programme international du Corpus vitrearum) est emblématique de ces travaux qui sont en cours (en Auvergne et Limousin), s'étendront (en Midi-Pyrénées) et feront l'objet de mise à jour (à Paris) d'autant mieux qu'ils reçoivent un soutien des Régions.

Chacun des avis examinés a reçu l'approbation unanime du conseil national. Ils seront publiés dans leur intégralité dans le rapport annuel du conseil. Quatre d'entre eux feront l'objet d'un courrier d'accompagnement spécifique à l'attention de la présidence de Région.

Ce point de l'ordre du jour est clos par la présentation du douzième volume de la collection des Principes d'analyse scientifique « Peinture et dessin, vocabulaire typologique et technique » contribution majeure à la méthodologie du domaine et à la normalisation de la terminologie.

## **2 – Journées nationales de l'Inventaire général pour l'année 2010.**

Pour donner suite à l'exposé qu'il avait fait, lors de la précédente séance du conseil national<sup>1</sup>, des enjeux scientifiques et opérationnels propres aux territoires périurbains, M. Jean-Baptiste Minnaert détaille la problématique de l'appel à participation aux journées ([voir annexe](#)) qui porteront sur ces territoires ainsi que la configuration particulière qu'elles prendront pour l'occasion : un colloque interdisciplinaire en collaboration avec le laboratoire Interaction, transferts, ruptures artistiques et culturels (InTRu, Université François-Rabelais de Tours).

---

<sup>1</sup> Voir le [Procès-verbal de la séance du conseil national du 10 décembre 2008](#).

### **3 – Les opérations nationales.**

M. Philippe Vergain rappelle le calendrier et le phasage des opérations nationales d'Inventaire général du patrimoine culturel.

2007-2008 : études de préfiguration d'opération portant, d'une part, sur le patrimoine industriel, scientifique et technique (étude confiée au laboratoire RÉCITS<sup>2</sup> de l'Université de technologie de Belfort-Monbéliard), de l'autre, sur l'approche spécifique au territoire du littoral<sup>3</sup>.

2009 : premier appel d'offre en matière de patrimoine industriel, scientifique et technique, appel fructueux pour deux Régions (Basse-Normandie et Picardie), second volet de l'étude de préfiguration sur l'approche du territoire littoral confiée au laboratoire Géomer de l'Université de Bretagne occidentale.

2010 : second appel d'offre en matière de patrimoine industriel, scientifique et technique, remise du rapport d'étude du laboratoire Géomer, proposition d'un premier appel à projet sur le littoral et étude de préfiguration dans le domaine des réseaux (le patrimoine des établissements scolaires, et en premier lieu les lycées).

**La séance est levée à 17 h 45.**

---

2 Recherche sur les Choix Industriels Technologiques et Scientifiques. Voir le [Procès-verbal de la séance du conseil national du 10 décembre 2008](#).

3 Voir l'étude [Projet d'opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel littoral](#) conduite par Céline Frémaux et publiée sur le site du ministère de la culture qui a fait l'objet d'une diffusion particulière auprès des participants aux travaux du Grenelle de la mer.

# **ANNEXE**

## LE PÉRIURBAIN. TERRITOIRES, RÉSEAUX ET TEMPORALITÉS

Colloque Inventaire général du patrimoine culturel / InTRu, octobre 2010.

Nombreuses sont les études du bâti et de formes urbaines, en particulier les opérations d'inventaire qui doivent traiter d'un vaste territoire périurbain gravitant autour d'un centre. Ces espaces ne se laissent pas caractériser aussi facilement que des parties de ville plus compactes et circonscrites<sup>4</sup>. Où s'arrête la ville dense ? Où commencent ses périphéries ? Où commencent les espaces dits ruraux ? La recherche de seuils est-elle la meilleure manière de circonscrire ces questionnements ?

L'intérêt à réfléchir aujourd'hui sur le périurbain est en partie lié à une demande du politique qui, avec la loi SRU de 2000, les lois de décentralisation de 2003-2004 et aujourd'hui les Grenelle Environnement (qui visent à lutter contre l'étalement urbain), a construit ou conforté de nouvelles échelles administratives et projectuelles. À la commune, au canton, au département et à l'État national, se superposent aujourd'hui les communautés de communes, les communautés d'agglomération ou les communautés urbaines, les pays, les régions et le territoire de l'Union européenne. Ce sont souvent à ces échelles nouvelles que résident, pour les élus, les enjeux d'une action sur le périurbain qui soit en amont bien informée par les chercheurs.

Le périurbain ne peut être abordé que dans une logique pluridisciplinaire. Sur ce thème se côtoient l'histoire de l'architecture et des formes urbaines et l'histoire de l'urbanisme, l'histoire du patrimoine, l'archéologie, l'histoire de la photographie et plus généralement l'histoire de l'art, l'histoire culturelle, l'histoire urbaine, l'histoire des représentations, ainsi que la littérature, et bien sûr la démographie, la géographie, la sociologie, l'ethnologie, l'anthropologie. Ces disciplines et champs disciplinaires fournissent des éclairages et des appareils théoriques souvent imbriqués, qui sont partiellement transposables et parfois concrètement utilisables, sous réserve d'en éclairer les positions et l'historiographie.

Deux grands axes de réflexion peuvent être esquissés : l'un porte sur les manières d'appréhender la notion ; l'autre porte sur la question de ses rapports au temps : temps de l'objet d'une part, temps de son analyse d'autre part. Chacun de ces deux axes mérite d'être abordé par le croisement des regards d'élus, de chercheurs de Services régionaux d'Inventaire, d'universitaires, d'architectes-urbanistes et d'architectes du patrimoine, d'écrivains, d'artistes, de documentaristes et de photographes.

### 1.1 – Notion composite pour espace flou ?

Phénomène décrit dès les années 1940, le périurbain est morphologiquement distinct de la banlieue, et a été confondu avec la rurbanisation. Espace hétérogène et discontinu, il est constitué d'espaces ruraux devenus interstitiels, voisinant avec des objets architecturaux et urbains récents, et en englobe d'autres plus anciens.

L'Insee définit le périurbain comme le fait de communes qui n'appartiennent pas à une agglomération au sens de la continuité du bâti, et qui envoient au moins 40 % de leurs actifs travailler dans une aire urbaine. Le périurbain concernerait le quart du territoire français et plus de 10 millions de ses habitants. Afin de qualifier le périurbain, les démographes ont créé un territoire statistique aux composantes volontairement restreintes (habiter, travailler) et par conséquent

---

4 La bibliographie touchant à ces questions est extrêmement abondante. Pour disposer d'un aperçu rapide de l'état de la recherche concernant les rapports de la ville à ses au-delà, on peut se reporter à un numéro de la revue *Histoire urbaine*, « La ville, entre urbanité et ruralité », n° 8, décembre 2003, réalisé sous la direction de François Loyer et Dominique Hervier. Voir la définition qui est donnée du terme dans Jacques Lévy, Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.

instables, dans lesquels les historiens d'architecture puisent de précieuses clés de lecture, notamment réticulaires, sans pour autant s'y reconnaître totalement.

Le périurbain rencontre depuis quelques années les préoccupations des historiens d'architecture, d'où la nécessité de le définir dans ce champ précis.

### **1.2 – Angles morts et conjectures**

Parce que le périurbain est un concept encore peu visité en histoire de l'architecture, toute recherche qui lui est consacrée recèle plus que d'autres des implicites et des angles morts qu'il est intéressant d'identifier. D'emblée, il semble important de détacher les analyses du périurbain de cette téléologie, solidement ancrée dans l'historiographie, et certes confirmée par bien des évidences, qui le promettrait à n'être qu'une étape vers l'urbanisation dense. S'il paraît réducteur de voir une « sous-ville » dans le périurbain, il n'est pas plus fécond d'y voir une « pré-ville ».

### **1.3 – Zones et périmètres**

L'appréhension du périurbain par le moyen des zones et périmètres est parfois ardue, aussi se pose la question de la pertinence de ces outils descriptifs, juridiques et opérationnels, consacrés de longue date, dont cependant les historiens, sinon les urbanistes et les élus, constatent en certains cas le caractère univoque et simplificateur.

L'historien se lie peut-être moins facilement aux représentations zonées des territoires, ne serait-ce que parce que ses sources documentaires renseignent des faits qui ne coïncident jamais tout à fait avec la topographie et la temporalité de ses objets de recherche.

### **1.4 – Échelles et réseaux**

À quelles échelles l'historien a-t-il le meilleur bénéfice à appréhender le périurbain ? Le périurbain est-il un espace à circonscrire et analyser par ses caractères morphologiques et typologiques, ou plutôt à appréhender comme une agrégation instable et dérivante de réseaux fonctionnels et sociaux, hérités de l'histoire ? Les définitions de la notion de réseau seront ici à explorer.

La métaphore de l'archipel serait-elle finalement la moins limitative des représentations réticulaires du phénomène, en ce qu'elle permettrait d'appréhender cette double échelle : celle de communautés d'espaces agglomérées et fortement connectées entre elles par les transports publics d'une part, celle d'archipels suburbains évoluant entre villes-centres et pays d'autre part ?

### **1.5 – Tourisme-patrimoine et valorisation**

À l'échelle des régions qui conduisent les inventaires du patrimoine culturel, la recherche a aussi à s'intéresser aux stratégies d'aménagement du territoire, qui intègrent notamment le tourisme et le développement culturel. Il importe de repenser ce qu'on appelle *valorisation*, en termes de valeur ajoutée et non pas seulement de visibilité, que ce soit pour les opérations d'inventaire, ou par exemple pour mesurer l'impact des points de repère sur l'attractivité des territoires.

La question de la valorisation des territoires rencontre l'histoire du couple tourisme-patrimoine. Le périurbain, en effet, est un espace où patrimoine et tourisme s'épanouissent conjointement de manière parfois paradoxale, parce qu'il englobe et remet en proximité des objets anciens ou visuellement remarquables, autrefois isolés ou sous-évalués.

## **2. 1 – Temps et rythmes du périurbain**

« La ville, c'est du temps solidifié », résumait Bernard Lepetit, qui écrivait par ailleurs que la ville « n'est jamais synchrone avec elle-même : le tissu urbain, le comportement des citadins, les politiques d'aménagement [...] se déploient selon des chronologies différentes. Mais en même temps la ville est tout entière au présent. Ou plutôt, elle est tout entière mise au présent par les



acteurs sociaux sur qui repose toute la charge temporelle »<sup>5</sup>.

Parce que les temps des usages, de l'urbanisation, du projet architectural et urbain, de la patrimonialisation et de l'écriture de l'histoire s'écoulent à des vitesses différentes dans les villes-centres historiques et dans les espaces périurbains, des écarts peuvent être appréhendés entre les unes et les autres et abonder une réflexion différentielle novatrice.

## 2.2 – Les temps des images et des récits

Qu'on songe à Walter Benjamin, à Jorge Luis Borges, à Julien Gracq, à Italo Calvino ou à Georges Perec, les écrivains pensent souvent les villes comme formes littéraires, voire comme scénarios, notamment au sens d'un récit qui puiserait sa structure dans celle du bâti, ou l'une de ses échelles dans le déroulement du pas du promeneur. D'une autre manière qu'avec la ville-spectacle née à l'âge baroque, la ville n'est-elle pas le lieu de scénarios imaginaires, politiques et scientifiques ? Par sa polymorphie et sa discontinuité, le périurbain se prête particulièrement bien à ce genre d'approche.

Les photographes en particulier, qu'ils soient en création personnelle, dans le cadre de commandes d'inventaire, ou dans celui de programmes d'observatoires urbains, postures qui ne s'excluent pas les unes les autres, restituent les articulations des temps du périurbain, leurs approches pouvant constituer des enseignements pour l'historien. L'apport des documentaristes mérite d'être pleinement évalué dans cette même perspective.

## 2.3 – Rythmes et délais de la recherche

En matières de qualification et de valorisation patrimoniale, et particulièrement dans le cas délicat du périurbain et des marges de villes, de nombreux problèmes organisationnels et culturels sont liés à ce que les parties prenantes ne pensent pas suffisamment l'imbrication de leurs compétences ni surtout les disparités de leurs rythmes de réflexion et d'action.

Les chartes de recherche en général, les cahiers de clauses scientifiques et techniques en particulier, permettent de séquencer les opérations d'inventaire, en particulier en situation périurbaine où la gestion de la grande quantité pose souvent des problèmes de méthode et de délais. Dans le cas de conventions avec des villes ou d'autres collectivités, les opérations d'inventaire peuvent s'insérer dans le temps très court de l'instruction de documents d'urbanisme ou de l'avancement de politiques urbaines ou de territoires. C'est alors la formalisation des méthodes et des objets qui peut être bouleversée, la recherche fondamentale y trouvant en retour un efficace levier de renouveau.

### Objectifs :

- Mieux construire le concept de périurbain en histoire de l'architecture, en rapport avec les autres sciences de l'homme et de la société ;
- Réfléchir aux méthodes d'inventaire en situations périurbaines ;
- Mieux penser les rapports, théoriques et pratiques, entre les processus d'urbanisation, les projets de valorisation, les projets d'urbanisme, les politiques urbaines, la création artistique, les pratiques culturelles, l'histoire de l'architecture et les inventaires du bâti et des espaces périurbains.

Jean-Baptiste Minnaert  
Université de Tours François-Rabelais,  
InTRu (Interactions, transferts, ruptures artistiques et culturels, JE 2527)

---

5 Bernard Lepetit, « Une herméneutique urbaine est-elle possible ? », dans Bernard Lepetit, Denise Pumain (dir.), *Temporalités urbaines*, Paris, Anthropos, 1993 (rééd. 1999), p. 293.